



République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20230025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)**

N° 11

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	22
votants :	29
nombre de voix pour :	29
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

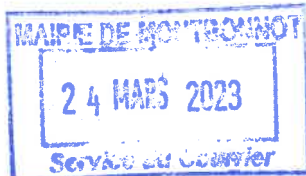
OBJET :

**Demande de subvention au
Conseil départemental
-
Soutien aux Etablissements
d'Accueil de Jeunes
Enfants (EAJE)**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 24 mars 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : **24 MARS 2023**



L'an deux mille vingt trois

le 21 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, PERIN, VINTI, MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRÉS.

Pouvoirs : Mmes SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), HALLÉ (pouvoir à Laurent COQUET), CARRÉ (pouvoir à Laurence BENZA-RAIEVSKI), FAVAND (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Mrs DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), KLEIN (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Madame Virginie SONJON, adjointe à la Petite Enfance, propose au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention collectivités locales, pour le soutien aux Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) au titre de dispositif départemental de développement de la qualité de l'accueil pour l'année 2023.

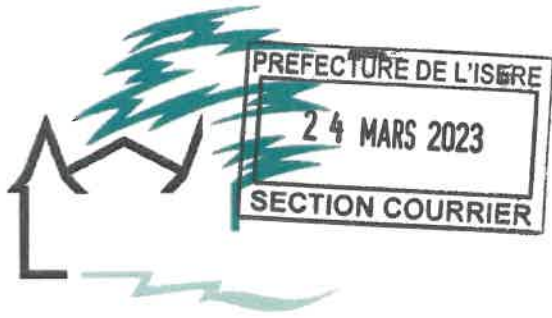
Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

Annexe : Dossier de subvention

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

ANNEXE



Montbonnot, le 7 mars 2023

MDPE

Monsieur le Président du Département
Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport
Service PMI et parentalités
CS 41096
38 022 Grenoble cedex 1

Objet : demande de subvention collectivités locales – Soutien aux EAJE 2023

Equipement concernés : Multi-accueil Maison de la Petite Enfance (unités Ribambelle et Koalas)

Monsieur le Président du Département,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la demande de subvention pour l'EAJE de Montbonnot-Saint-Martin pour la Maison de la petite enfance.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Catherine BARLET

Directrice du Pôle Petite Enfance

C. Barlet
Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
-76, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Soutien aux Etablissements d'accueil des Jeunes Enfants (EAJE)
Année 2023

Demande d'aide financière
Collectivités locales

Par délibération du 23 juin 2016, l'Assemblée départementale a arrêté le dispositif suivant en direction des EAJE :

Volet 1 – Favoriser et améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap

En contribuant à lever les freins à la mise en œuvre effective de la loi (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, stipulant que tous les EAJE doivent accueillir des enfants en situation de handicap) et plus particulièrement la méconnaissance du handicap et la crainte des structures de ne pas offrir une prise en charge adaptée.

Volet 2 – Participer au développement de la qualité de l'accueil

En confortant les actions visant l'épanouissement des enfants accueillis en EAJE par le biais d'un soutien à la professionnalisation des équipes ainsi qu'aux moyens dédiés aux activités pédagogiques.

Identification du demandeur

Nom du gestionnaire : Mairie de Montbonnot-Saint-Martin
Adresse postale : Château de Miribel - 38330 Montbonnot-Saint-Martin

E-mail : petite-enfance@montbonnot.fr Téléphone : 04 76 90 56 78

Responsable : le Maire - Dominique BONNET

Nom et e-mail de la personne en charge du dossier :

Mme Catherine BARLET - petite-enfance@montbonnot.fr

Nom de la ou des structure(s) :

Maison de la Petite Enfance
Adresse(s) postale(s) : 976, Chemin de la Laurelle - 38330
Montbonnot-Saint-Martin

E-mail : petite-enfance@montbonnot.fr Téléphone : 04 76 90 56 78

Montant total sollicité
(A remplir obligatoirement)

4 829,47 € UTC

Volet 1 – L'accueil des enfants en situation de handicap

Formations à l'accueil d'enfants en situation de handicap

Intitulé formation	Dates formation	Organisme formateur	Nombre de participants	Coût HT
TOTAL HT				

Joindre impérativement :

- le plan annuel de formation incluant les formations indiquées dans le tableau ci-dessus,
 - les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).*

Coûts de remplacement du personnel pendant les temps de formation

Intitulé formation	Nombre d'heures de remplacement	Taux horaire de remplacement (1)	Coût par formation
TOTAL			

(1) Salaire et charges sociales

Joindre impérativement :

- le plan annuel de formation incluant les formations indiquées dans le tableau ci-dessus.

Activités pédagogiques (Intervenants extérieurs, sorties collectives)

Intitulé de l'activité	Nom du prestataire	Coût HT
TOTAL HT		

Joindre impérativement :

- les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).*

Coûts liés à l'aménagement mobilier d'espaces ludiques ou sensoriels et à l'achat de matériel adapté

Descriptif mobilier et matériel	Coût HT	Coût TTC
TOTAUX		

Joindre impérativement :

- les bons de commande signés ou les devis avec la mention « bon pour accord » signés.
(Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Matériel pédagogique spécifique

Descriptif matériel	Coût HT	Coût TTC
TOTAUX		

Joindre impérativement :

- les bons de commande signés ou les devis avec la mention « bon pour accord » signés.
(Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Volet 2 – Le développement de la qualité de l'accueil

Formations en lien avec le développement et l'épanouissement de l'enfant

Formations individuelles ou collectives, accompagnement VAE, secourisme, colloques, conférences

Intitulé formation	Dates formation	Organisme formateur	Nombre de participants	Coût HT
Analyse de la Pratique Péd.	5/10/23 - 6/11/23 25/02/23 - 16/03/23 23/04/23 - 21/12/23	Léger Simon Anaïs	28	250,00
Analyse pratique	17 séances	SANTI Frédérique	28	1700,00
Webinaire projet établissement	26/01/23	Stéphanie Discant	4	50,00
Conférence professionnal parents	13/02/23	LEVERQUE Sylvane	50	250,00
			TOTAL HT	2250,00

Joindre impérativement :

TOTAL TTC 2700,00

- le plan annuel de formation incluant les formations indiquées dans le tableau ci-dessus,
 - les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Coûts de remplacement du personnel pendant les temps de formation

Intitulé formation	Nombre d'heures de remplacement	Taux horaire de remplacement (1)	Coût par formation
TOTAL			

(1) Salaire et charges sociales

Joindre impérativement :

- le plan annuel de formation incluant les formations indiquées dans le tableau ci-dessus.

Activités pédagogiques (intervenants extérieurs, sorties collectives)

Intitulé de l'activité	Nom du prestataire	Coût HT
Interventions pouchelles structure	SANTI Frédérique	1333,33
Psychomotricité	LEVERQUE Sylvane	750,00
TOTAL HT		2083,33

Joindre impérativement :

Total TTC 2500,00

- les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Mobilier pour espaces d'activités intérieurs et extérieurs des enfants

Descriptif mobilier et matériel	Coût HT	Coût TTC
Cuisine compacte - Mathou	403,00	483,60
Fauteuil à tablette amovible - les 3 ours	184,71	185,65
Modules Babimodules - WESCO	391,40	471,75
4 Naisous TOLO - DESPESSE	516,00	619,20
TOTAUX	1465,11	1760,20

Joindre impérativement :

- les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Matériel pédagogique

Descriptif matériel	Coût HT	Coût TTC
Siège par sol - HABIT Pro	371,70	446,04
Fauteuils Pullman (x4) - les 3 ours	2207,51	2649,01
3 sièges Letner Twist - SARL AFFORJANCE	1478,52	1774,22
TOTAUX	4057,73	4869,27

Joindre impérativement :

- les bons de commande signés ou les devis avec mention « bon pour accord » signés.
- (Les factures acquittées devront nous être envoyées dès réception).

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande :

- Budget prévisionnel de l'année en cours de l'EAJE
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Engagement du/de la Président(e) / Maire (annexe)

Demande d'aide financière à faire parvenir à :
Monsieur le Président du Département
Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport
Service Protection maternelle infantile et parentalités
CS 41096 – 38022 Grenoble Cedex 1

Pour tout renseignement : Service PMI & parentalités
Christine Grisaffi
J 04 76 00 61 60

Date limite de réception des dossiers complets : 31 mai 2023
Tout dossier reçu après cette date ne sera pas instruit

ANNEXE

ENGAGEMENT DU/DE LA PRESIDENT(E) / MAIRE

Je soussigné(e), Monsieur Dominique BONNET
Président(e) / Maire de Montbannot-Saint-Martin
.....

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis,
et engage celle-ci ou celui-ci :

- à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une aide financière,
- à justifier de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi des factures conformes aux bons de commande ou devis,
- à ne pas procéder au reversement total ou partiel à des tiers de l'aide financière attribuée,
- à reverser au Département les sommes non utilisées conformément à leur affectation ou non utilisées.

Fait à Montbannot-Saint-Martin
Le 7 Mars 2023.....

Le/la Président(e) / Maire
Dominique BONNET

Cachet de l'organisme

Dispositif 2023 de soutien aux EAJE

Volet 1		Volet 2	
Accueil des enfants en situation de handicap		Développement de la qualité de l'accueil	
Dépenses éligibles	Dépenses non éligibles	Dépenses éligibles	Dépenses non éligibles
<p>1/ Formations à l'accueil des enfants en situation de handicap</p> <p>→ Formations effectuées en 2023 ou sur 2 ans (2023 et 2024)</p>	<p>→ Formations effectuées en 2022 et celles prévues en 2024 (hors formations sur 2 ans)</p>	<p>1/ Formations + colloques / conférences en lien avec le développement et l'épanouissement de l'enfant + formations diplômantes (ex CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance) + VAE + secourisme</p> <p>→ Formations effectuées en 2023 ou sur 2 ans (2023 et 2024)</p>	<p>Bilans de compétences, aide à la gestion associative, informatique/bureautique, incendie, hygiène, sécurité, restauration, organisation du travail, management, prévention des risques professionnels, communication,</p> <p>+ formations effectuées en 2022 et celles prévues en 2024 (hors formations sur 2 ans).</p>
<p>2/ Coûts de remplacement du personnel pendant les temps de formation</p>		<p>2/ Coûts de remplacement du personnel pendant les temps de formation</p>	
<p>1/ Intervenants extérieurs</p> <p>Sorties collectives</p>		<p>1/ Intervenants extérieurs</p> <p>Sorties collectives</p>	
<p>2/ Achat de matériel spécifique</p> <p>(ex : livres, jeux, matériel pédagogique)</p>		<p>2/ Achat de matériel</p> <p>(ex : livres, jeux, matériel pédagogique)</p>	

Le Département ne prend pas en charge les coûts de sur-encadrement de personnel

.../...

Volet 1		Volet 2	
Accueil des enfants en situation de handicap		Développement de la qualité de l'accueil	
Dépenses éligibles	Dépenses non éligibles	Dépenses éligibles	Dépenses non éligibles
Equipement Aménagement mobilier d'espaces ludiques ou sensoriels + Matériel adapté au handicap (ex : lits, matelas)		Mobilier pour espaces d'activités intérieurs et extérieurs des enfants (assises, meubles de rangement, voiles d'ombrage)	Mobilier pour salle d'accueil (ex : porte-manteaux, casiers), dortoirs (ex : lits, matelas...), salle de change (ex : table, matelas...), cuisine, bureaux... Poussettes, Mobilier de sécurité (ex : barrières)
Participation à hauteur de 60 % maximum des dépenses éligibles Sur présentation de bons de commande/devis revêtus de la mention « bon pour accord » et signés puis des factures correspondantes acquittées			
Modalités (pour toute question : christine.grisaffi@isere.fr)			
Dossier à adresser complet au plus tard le 31 mai 2023 Tout dossier reçu après cette date ne sera pas instruit			
à Monsieur le Président du Département de l'Isère - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport Service PMI et parentalités CS 41096 - 38022 Grenoble cedex 1			

Budget Formation 2023

- Journée Pédagogique 2023

Marie Pugeat ? et Marion Finot « Accompagner les émotions et faciliter les relations en multi-accueil ».

Budget : 2500 Euros

- Formation en intra sur le management, la communication, la gestion d'équipe pour l'équipe d'encadrement (Catherine, Christine, Delphine, Maud et Amandine).

Budget : ?

Formation des agents

NOM	Formation demandée	dates	accepté	refusé
Stéphanie	La place et la conscience du corps dans la relation au tout petit	25-27 Janvier 2023	non	Annulation du stage
Catherine Christine Amandine BCB Delphine	Réécriture du projet d'établissement Webinaire Stéphanie Disant	26 janvier 2023	oui	
Catherine	Réformes Décrets Petite Enfance	30 Janvier 2023	oui	
Sylvie D	CNFPT Les peurs et les angoisses chez le jeune enfant	23 et 24 Février 2023	oui	
Laurie A	CNFPT Formation d'intégration	23, 24, 27, 28 Février et 1 ^e mars 2023	oui	
Amandine BCB	Le temps de repas en structure d'accueil petite enfance de 0 à 3 ans : un moment éducatif, temps d'apprentissage et de valorisation de l'autonomie	1, 2 et 3 Mars 2023	Oui	Annulée Arrêt maladie
Sylvie CC	La gestion des émotions (le développement des compétences psychosociales)	3-4 Avril et 2 Mai 2023		
Sylvie CC	L'observation du jeune enfant au quotidien (0-3 ans)»	6-7 Avril et 5 Mai 2023		
Valérie	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	19-20 et 30 juin 2023		

Mme LEGER-SIMON
Psychologue Clinicienne
705 avenue Leopold Fabre
38250 Lans en Vercors
N°SIRET : 52052602100016
N°ADELI : 389307570

A Lans en Vercors, le 13/10/22


N°03102022APPC

Concerne : Montbonnot

DEVIS

Date	Prestation	Tarif en Euros	Quantité	Prix en Euros
5/01/23 6/04/23 28/06/23 14/09/23 23/11/23 21/12/23	Analyse de la pratique professionnelle	50	6	300

Total net 300 euros



« Bon par Accord »

CB

Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Frédérique SANTI

Psychologue psychothérapeute

28, Ch. de la Touvière
38330 St Nazaire les Eymes
Tel 06 61 20 35 19

Siren : 487 981 094

Le 6/12/2022

**Devis pour l'année 2023
A l'intention de Monsieur SOUFI
Mairie de Monbonnot
38330 Montbonnot**

Objet : Devis pour l'année 2023

**Analyse de la pratique avec les personnels de la structure multi-accueils
les koalas et de la crèche Ribambelle.**

9 séances pour les Koalas et 8 séances pour la crèche

17 séances de 1h30, soit 25 h 30

Honoraires : 80 € de l'heure

Soit : 80 x 25 h 30 = 2040 €

Total devis : Deux mille quarante euros

Avec mes sincères salutations

F. Santi

"Bon pour Accord"

CBax

Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

FACTURE ACQUITTÉE

Commune de Montbonnot-Saint-Martin
Allée du Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin

Facture n° : W0000362
Émise le : 22/12/2022
Réglée le : 16/01/2023

Webinaire activé suite à la demande de la commune le 26/01/2023

Désignation	Prix Unitaire HT	Qté	Total HT
Replay du Webinaire « Rédiger facilement son projet d'établissement » pour Mme CATHERINE BARLET (MPE) - Commande n°31098	50,00 €	1	50,00 €
Montant total HT			50,00 €
TVA (20%)			10,00 €
Montant total TTC			60,00 €

Facture en euros.
n° de TVA Intracommunautaire FR32 818239659

« Bon pour accord »
**Maison de la
Petite Enfance**
Multi-Accueil *Barlet.*
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Conditions de paiement : Paiement à l'échéance de la facture

Moyens de paiement :

- Chèque à l'ordre de Stéphanie Disant SASU, 984 rue Paul Émile Victor - 13320 Bouc-Bel-Air
- Virement : IBAN FR 76 3000 4024 9800 0101 2214 814 - BIC : BNPA FR PP XXX

Tout incident de paiement est passible :

- D'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement d'un montant de **40,00 €**.
- D'intérêts de retard au **taux de 12 %** appliqués aux sommes restant dues.



Sylvane LÉVÊQUE -

Psychomotricienne D.E - Formatrice

Le Clos Mathieu, 558 rte de l'Hormet - 38560 JARRIE
Tel : 06 86 18 30 16 - email : sylvane.leveque@wanadoo.fr
[Http://www.a-la-portee-du-bebe.com](http://www.a-la-portee-du-bebe.com)

Devis

Intervention auprès d'usagers du multi accueil :
Et si nous parlions de votre enfant ?

à Mairie de Montbonnot-Saint-Martin
Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin

"Bon pour accord"

Réalisation de documents supports
préparation de la soirée
animation de la soirée avec d'autres intervenants.
300 € TTC

Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Autorisée au cumul d'activité tel qu'il est défini dans la fonction publique, je souhaite être rémunérée selon la modalité définie par la réglementation en vigueur.

Jarrie le 18 février 2023

S. Lévêque

Sylvane LÉVÊQUE - Le clos Mathieu - 558 rte de l'Hormet - 38560 JARRIE - Tel : 06 86 18 30 16
- N° adeli : 36 96 10219 - N° Siret : 809 208 242 000 10

Frédérique SANTI

Psychologue psychothérapeute

28, Ch. de la Touvière
38330 St Nazaire les Eymes
Tel 06 61 20 35 19

Siren : 487 981 094

Le 6/12/2022

**Devis pour l'année 2023
Crèche et Multi-accueils les koalas
Mairie de Montbonnot
38330 Montbonnot**

Objet :

Interventions ponctuelles dans la structure de 2 heures maximum par mois auprès des personnels, enfants ou parents des structures « les koalas et la crèche municipale » à la demande de la directrice.

Honoraires : 80 € de l'heure

Soit : $80 \times 2 \text{ h} = 160 \text{ euros} \times 10 \text{ mois} = 1600 \text{ euros}$

Soit : mille six cent vingt euros

Avec mes sincères salutations

F. Santi

"Bon pour accord"
Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT



Sylvane LÉVÊQUE -

Psychomotricienne D.E - Formatrice

Le Clos Mathieu, 558 rte de l'Hormet - 38560 JARRIE

Tel : 06 86 18 30 16 - email : sylvane.leveque@wanadoo.fr

[Http://www.a-la-portee-du-bebe.com](http://www.a-la-portee-du-bebe.com)

Devis Formation en intra auprès du personnel de la crèche et du multi accueil de MONTBONNOT : Accompagner le développement des tout petits au quotidien en collectivité.

à Mairie de Montbonnot-Saint-Martin
Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin

Réalisation d'un cycle de formation pratique à la psychomotricité du tout petit, en site auprès du personnel du multi accueil.

Il est destiné au personnel des unités moyens /grands et des unités bébés.

Ce cycle comprend 8 séances de 2 h, réalisées au cours de l'année 2022/23

Au total 16 h.

Taux horaire de 56€ soit 900 € TTC

Les Dates sont à prévoir avec l'équipe.

Autorisée au cumul d'activité tel qu'il est défini dans la fonction publique, je souhaite être rémunérée selon la modalité définie par la réglementation en vigueur.

Jarrie le 20 Février 2023

S. Lévêque

"Bon pour accord"

Maison de la
Petite Enfance *Baxlet.*
Multi-Accueil

976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Sylvane LÉVÊQUE - Le clos Mathieu - 558 rte de l'Hormet - 38560 JARRIE - Tel : 06 86 18 30 16
email sylvane.leveque@wanadoo.fr - N°adeli : 38 96 10213 - N° Siret : 809 208 242 000 10



POUR LE BIEN-ÊTRE DES PETITS ET DES GRANDS

Mathou Créations SAS
Fabricant de mobilier pour crèches, maternelles et autres collectivités

200 route du Cluzel - Le Lac - 12160 BARAQUEVILLE
Tél. 05 65 67 19 21 - commercial@mathou.com - www.mathou.com

DEVIS

20/09/2022

Version 1

D2204969

Page 1/1

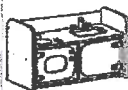
Date de validité : 25/10/2022

Client	Payeur	Représentant
31024	23776	M. COMPAGNON
Boutique en ligne		
	Identifiant	Mot de Passe
	31024	RrDgpwea

Adresse du client	Adresse de Facturation
<p>CRECHE RIBAMBELLE MAISON DE LA PETITE ENFANCE 976 CHEMIN DE LA LAURELLE 38330 MONTBONNOT ST MARTIN FRANCE</p> <p>Tel : 04.76.90.56.78 Fax : koalas@montbonnot.fr ; CM@montbonnot.fr</p>	<p>MAIRIE BP 35 38330 MONTBONNOT ST MARTIN FRANCE</p> <p>Tel : Fax :</p>

Nous avons le plaisir de vous adresser votre devis. Si vous souhaitez le valider en commande, merci de renseigner les éventuelles informations manquantes (signalées en bleu sur ce devis) et nous retourner ce devis signé avec la mention "Bon pour accord". Pour toute autre demande, veuillez contacter Valérie au 05.65.67.85.54 ou par email : valerie.rey@mathou.com . Vous souhaitant bonne réception.

Réf.client DDE MAIL LE 16/09/22

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	REMISE	PU NET	MONT HT EUR
G643 -A 	Cuisine compacte réglable G643 Caisson FRENE CLAIR Portes BLANC Page 67 du catalogue 2022-2023 Livré monté	1		378.00	378.00
***** ***** CONDITIONS COMMERCIALES ***** *****					
. FRANCO DE PORT POUR CDE > 1050 € BRUT HT					
. DELAI DE LIVRAISON : NOUS CONSULTER					
. DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE : 1 MOIS					
Total QTE		1.00			

INSTALLATION PAR VOS SOINS

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1120 6000 1800 0108 7833 022 BIC : AGRIFRPP812 Veuillez renseigner votre numéro client ou numéro facture lors de votre règlement.	NET FACTURE Port forfaitaire MONTANT HT Tva 20.0 % NET A PAYER	Base 403.00	Taux 20.00	Montant 378.00 25.00 403.00 80.60 483.60
Net à payer				483.60

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos produits sur notre boutique en ligne, boutique.mathou.com et pour tout conseil d'aménagement de votre espace, n'hésitez pas à contacter votre représentant.

"Bon pour Accord"

S.A.S. au capital de 155 000 € - N° SIRET 776 729 477 00021 - APE 3101 Z
R.C.S. Rodez B 776 729 477 - N° TVA Intracommunautaire FR 26 776 729 477
R.I.B. : CREDIT AGRICOLE Rodez Entreprises - 12000 Rodez - 11206/00018/00010878330/22
IBAN : FR76 1120 6000 1800 0108 7833 022 / BIC : AGRIFRPP812



Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil

976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Barlet

4



Parc Océalim - 4 rue Jean Mermoz 87270 COUZEIX
Tél. : 05 55 32 60 23 - Fax : 05 55 56 51 47
E-mail : contact@les3ours-mobilier-creche.fr
Site WEB : www.les3ours-mobilier-creche.fr

DEVIS N° DV183435	
Code Client	: 13476
Date	: 20/09/22
Mode de règlement	: Virement 30 J date de facture
Validité du devis	: 30/09/22
Délai de livraison	: 3 à 5 semaines hors congés
Représentant	: BERTHEAS Olivier

Adresse de Facturation
MAIRIE
ALLEE DU PARC DE MIRIBEL
B.P 14
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

Adresse de Livraison
MAISON PETITE ENFANCE
976 CHEMIN DE LA LAURELLE

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

Cher Client,
Nous vous remercions de votre demande et vous transmettons notre meilleure offre de prix.
Demeurant à votre disposition pour tout complément.
Bien cordialement,
Le service Commercial.

Référence	Désignation	Unité	Qté	Prix Unitaire	% Rem	Page	Montant H.T.	Cod TVA
21792	Fauteuil à tablette amovible TC <i>Eco-Participation</i>	Unité	1	148,68		34	148,68 0,20	1
<p><i>"Bon pour accord"</i></p> <p><i>Chazel</i></p> <p>Maison de la Petite Enfance Multi-Accueil 976, Chemin de la Laurelle 38 330 MONTBONNOT</p>								

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Visa (cachet + signature + nom) à..... le	Total Eco-participation	: 0,2	Total HT Net	: 154,71
	Total Brut HT	: 148,68	T.V.A. 20,00 %	: 30,94
	Remise	:	Total TTC	: 185,65
	Escompte	:	Acompte	:
	Frais de Port	:	Net à Payer	: 185,65 EUR
	Frais de Facturation	: 5,83		

Escompte de 2% pour paiement anticipé







Adresse de facturation

CRECHE LA RIBAMBELLE
600 PLACE MICHEL GEINDRE
38330 MONTBONNOT
0476905678

Adresse de livraison

CRECHE LA RIBAMBELLE
600 PLACE MICHEL GEINDRE
38330 MONTBONNOT
0476905678

Produits	Référence article	Prix Unitaire HT	Qté	Remise	Total prix HT net	Taux TVA
 BABImodules Petite bosse VERT PRINTEMPS	4552104	40,50 €	2	0% +0,36€ eco participation TTC	81,00 €	20%
 BABImodules Grande bosse JAUNE	4551014	47,00 €	1	0% +0,3€ eco participation TTC	47,00 €	20%
 BABImodules Petites vagues JAUNE	4520014	78,40 €	1	0% +0,53€ eco participation TTC	78,40 €	20%
 BABImodules Babi pont à rideau IVOIRE	33613138	185,00 €	1	0% +0,88€ eco participation TTC	185,00 €	20%

"Bon pour accord"

Maison de la Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Total HT	391,40 €
TVA	78,28 €
Éco-participation	2,33 €
Total (TTC)	471,75 €



EXPÉDITION SOUS 48H



CLUBS AVANTAGES



SUIVI DE COMMANDE



CHAT EN LIGNE



SATISFAIT OU REMBOURSÉ



PAIEMENT SÉCURISÉ

Devis N°P669-00025031

Date impression: 28/10/2022 13:52

ID Client: 016428

MAIRIE MONTBONNOT ST-MARTIN, 38330, MONTBONNOT ST-MARTIN

(14)

Distributeur	Livrée à	Facturée à
Despesse PAPETERIE DESPESE 58 Rue de la Foret 26000 VALENCE Tél : 04.75.42.43.21 Email : papeterie-valence@despesse.fr	MAISON DE LA PETITE ENFANCE CRECHE COLLECTIVE 976 CHEMIN DE LAURELLE 38330 MONTBONNOT ST-MARTIN	MAIRIE MONTBONNOT ST-MARTIN CHATEAU DE MIRIBEL 38330 MONTBONNOT ST-MARTIN

Saisie par	Approuvée par	Transmise par	Facturée à
MAUD (IBOUD MAUD)			

Réf	Description	Prix TTC	Qte	Prix unitaire	Total TTC
34469 Votre référence : 531905	Recharge 2-4 couleurs pointe moyenne noir	0,76 €	6	0,76 €	4,56 €
34468 Votre référence : 531910	Recharge 2-4 couleurs pointe moyenne bleu	0,76 €	6	0,76 €	4,56 €
35446 Votre référence : 531497	Marqueur permanent Lumocolor duo noir	2,70 €	2	2,70 €	5,40 €
35167 Votre référence : 155020	Blister de 54 pastilles pré-découpées de pâte adhésive blanche	1,70 €	2	1,70 €	3,40 €
61331	Rouleau adhésif transparent 19 mm x 33 m	0,47 €	5	0,47 €	2,35 €
78326	La maison TOLO	154,80 €	4	154,80 €	619,20 €

"Bon pour accord"

EBaudouin
Maison de la
Petite Enfance
Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

État du panier : Nouveau

Page : 1 / 2

Nombre de lignes : 6
Poids indicatif : 8.89 Kg

Autorisation (Cachet ou signature)

Devis N°P669-00025031

Date impression: 28/10/2022 13:52

ID Client: 016428

MAIRIE MONTBONNOT ST-MARTIN, 38330, MONTBONNOT ST-MARTIN

Réf	Description	Prix TTC	Qte	Prix unitaire	Total TTC
Total marchandises TTC					639,47 €
Frais de livraison					0,00 €
Total HT					532,89 €
Total TVA 20% sur une base HT de 532,89					106,58 €
Total TTC					639,47 €
Dont écotaxes					0,00 €

Remarque :

État du panier : Nouveau

Page : 2/ 2

Nombre de lignes : 6
Poids indicatif : 8.89 Kg

Autorisation (Cachet ou signature)

Validité de ce devis 3 mois à compter de son édition au tarif en vigueur.
 Tarif catalogue valable jusqu'au 28/02/2023

21 RUE DES MEUNIER
 ZA DES MEUNIER
 91520 EGLY

Adresse Postale : HABA Sarl 91291 LA NORVILLE CEDEX

N° de DEVIS	Date	N° de client
D2204259	16/09/22	3833006
Référence	BMA	

Livraison

MAISON DE LA PETITE ENFANCE/CRECHE
 976 CHEMIN DE LA LAURELLE
 38330 MONTBONNOT
 FRANCE

Votre commercial : MARECHAL 06.73.91.81.02
 Votre assistante : Pascale au 01.60.81.63.45

Personne à contacter : ASSI CAROLE
 Au : 04 76 90 56 78

Facturation

MAIRIE DE MONTBONNOT
 CHATEAU DE MIRIBEL
 BP 35
 38330 MONTBONNOT

Garantie de 5 à 10 ans sur produits mobilier bois HABA, 1 an sur les autres.

Référence	Gamme 1	Gamme 2	Désignation	GAR - Cat. Page	Qté	PU HT net	Montant HT	Total EC	Total HT
068477	BLEU CLAIR		VOTRE DEMANDE DE DEVIS PAR MAIL DU 16 09 22 SIEGE POUR SOL BLEU CLAIR TISSU 1 BACHE ENDUIT	124	5,00	74,00	370,00 €	1,70	371,7

Montant HT	370,00 €
Eco Contribution HT	1,70 €

TOTAL HT	371,70 €
TVA 20 %	74,34 €
TOTAL TTC	446,04 €

"Bon pour accord"

CB Maison de la
 Petite Enfance
 Multi-Accueil
 976, Chemin de la Laurelle
 38 330 MONTBONNOT



Parc Océalim - 4 rue Jean Mermoz 87270 COUZEIX
Tél. : 05 55 32 60 23 - Fax : 05 55 56 51 47
E-mail : contact@les3ours-mobilier-creche.fr
Site WEB : www.les3ours-mobilier-creche.fr

DEVIS N° DV183426

Code Client : 13476
Date : 19/09/22
Mode de règlement : Virement 30 J date de facture
Validité du devis : 29/09/22
Délai de livraison : 8 à 10 semaines hors congés
Représentant : BERTHEAS Olivier

Adresse de Facturation
MAIRIE
CHÂTEAU DE MIRIBEL

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

Adresse de Livraison
MAISON PETITE ENFANCE
976 CHEMIN DE LA LAURELLE

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

Cher Client,
Nous vous remercions de votre demande et vous transmettons notre meilleure offre de prix.
Demeurant à votre disposition pour tout complément.
Bien cordialement,
Le service Commercial.

Référence	Désignation	Unité	Qté	Prix Unitaire	% Rem	Page	Montant H.T.	Code TVA
14201	Fauteuil Pullman <i>Eco-Participation</i> Colori Lagon	Unité	4	579,17		117	2 316,68 10,00	1
OD4	150 € de remise dès 1500 € TTC de commande (soit -125€ HT). Offre valable jusqu'au 29/09/22 pour une seule et même commande - Non cumulable avec conditions particulières.	Unité	1	-125,00			-125,00	1

"Bon pour accord"

Maison de la Petite Enfance Multi-Accueil
976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Visa (cachet + signature + nom) à....., le	Total Eco-participation	: 10	Total HT Net	: 2 207,51
	Total Brut HT	: 2 191,68	T.V.A. 20,00 %	: 441,50
	Remise	:	Total TTC	: 2 649,01
	Escompte	:	Acompte	:
	Frais de Port	:	Net à Payer	: 2 649,01 EUR
	Frais de Facturation	: 5,83		

Escompte de 2% pour paiement anticipé

SARL AFFORDANCE

118, avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny
94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél : 01 42 83 76 17
Fax : 09 70 06 12 31
Email : contact@affordance-ergonomie.com



MAIRIE DE MONTBONNOT
Allée du Parc de Méribel
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

Devis

Commercial : DRAGIC Michel

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
AFDEVCL007641	26/09/2022	AFCL01947	30/04/2023	Virement à 30 jours nets	

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AR00238	LEITNER Twist assise selle XL Assise selle 43 x 39 cm Dossier réglable en hauteur Revêtement vinyle PERI (Couleur à choisir) Vérin 35-45 cm Base ø 50 cm Roulettes pour sols durs <i>Eco-Part. Mobilier (HT) : 0,84€</i>	3	482,00	1 446,00	20,00
AR00895	Forfait Livraison en boîte des sièges démontés. Adresse de livraison : MAISON DE LA PETITE ENFANCE 976 Chemin Laurelle 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN Délai de livraison : Environ 4 semaines à réception de commande.	1	30,00	30,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Numéro d'immatriculation au registre des producteurs en application de l'article L. 541-10 du code de l'Environnement : FR020837

Coordonnées bancaires société :

Banque : BNP PARIBAS
RIB : 30004021670001005312312
IBAN : FR7630004021670001005312312
BIC : BNPAFRPPROI

Total HT	1 476,00
Total Eco. Mobilier HT	2,52
Total HT Net	1 478,52
Total TVA	295,70
Total TTC	1 774,22
Net à payer	1 774,22 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

"Bon pour accord"

Maison de la
Petite Enfance

Multi-Accueil

Siret : 80260454600027 - APE : 4649Z - RCS : 802604546 - N° TVA intracom : FR#3802604546 - Capital : 50 000,00 €

976, Chemin de la Laurelle
38 330 MONTBONNOT

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

ARTICLE 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après, les « CGV ») s'appliquent à toutes ventes de produits (ci-après, les « Produits ») réalisées par la société Affordance (ci-après, la « Fournisseur ») auprès de ses clients acheteurs professionnels (ci-après, les « Clients »).
- 1.2. Les CGV s'appliquent et fixent les droits et obligations des Parties eu égard aux Produits. Elles sont expressément agréées et acceptées par le Client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document ou communication contradictoire telles que, notamment, ses propres conditions générales d'achat.
- 1.3. Les Parties peuvent néanmoins déroger aux CGV par un accord écrit et signé par un représentant autorisé de chacune des Parties.

ARTICLE 2. COMMANDES / TARIFS

- 2.1. Les commandes formulées par le Client doivent être confirmées au moyen d'un bon de commande par écrit et signé par le Client.
- 2.2. Toutes les commandes doivent comporter les dates de livraison souhaitées, les quantités et une description complète des Produits achetés et être accompagnées de l'acompte prévu à l'article 3.1. des CGV.
- 2.3. La commande est réputée acceptée à compter de son acceptation expresse et par écrit par le Fournisseur matérialisée par un accusé de réception écrit, sauf commencement d'exécution par le Fournisseur, et sous réserve d'encaissement de l'acompte prévu à l'article 3.1. des CGV.
- 2.4. Les modifications de commande par le Client ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit vingt-et-un (21) jours au moins avant la date prévue pour la livraison, après signature par le Client d'un nouveau bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix.
- 2.5. En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Fournisseur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, le bénéfice de l'acompte prévu à l'article 3.1. des CGV restera acquis au Fournisseur à titre de dommages et intérêts, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter à l'encontre du Client en réparation d'un dommage éventuellement plus élevé lié à cette annulation.
- 2.6. Les Produits sont vendus aux tarifs en vigueur mentionnés au catalogue du Fournisseur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité.
- 2.7. Les prix sont indiqués nets et hors taxe sur la valeur ajoutée ou toute autre taxe grevant les Produits. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels ni les assurances, qui restent à la charge du Client.

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PAIEMENT

- 3.1. Un acompte de trente-cinq (35) % du montant de la commande peut être demandé par le Fournisseur au moment de la commande.
- 3.2. Le paiement du solde du prix doit intervenir en totalité et en un seul paiement à 30 jours nets à date de la facture.
- 3.3. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard, correspondant au taux de refinancement de la Banque centrale européenne, majoré de 10 points seront appliquées sur le montant TTC du prix figurant sur la facture, à compter de la date d'échéance du paiement jusqu'à la réception du paiement dans son intégralité. Ces pénalités seront acquises de plein droit au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.
- 3.4. En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Fournisseur se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours de la part du Client.
- 3.5. Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Le Fournisseur se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation de justificatifs.
- 3.6. Aucun escompte ne sera pratiqué par le Fournisseur pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant dans les CGV, ou sur la facture émise par le Fournisseur.

ARTICLE 4. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES

L'Acheteur pourra bénéficier des rabais, remises et ristournes figurant aux tarifs du Fournisseur, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Fournisseur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

ARTICLE 5. LIVRAISONS

- 5.1. Le délai de livraison est celui mentionné sur l'accusé de réception du bon de commande. La date de livraison indiquée par le Fournisseur n'est qu'une estimation. Le Fournisseur fera tout ce qui est commercialement possible pour fixer une date de livraison aussi proche que possible de celle demandée par le Client, mais il ne sera pas responsable vis-à-vis du Client en cas de non-respect de cette date.
- 5.2. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.
- 5.3. Le Client doit signifier par écrit au Fournisseur, dès réception des biens, tous les défauts observés, ce qui inclut, sans toutefois s'y limiter, les quantités insuffisantes, les erreurs de Produits et les vices apparents, et ce au plus tard cinq (5) jours après réception de la commande.
- 5.4. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.
- 5.5. Les biens renvoyés devront être dans leur emballage d'expédition d'origine. Le Fournisseur remplacera, dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été valablement démontré par le Client.

ARTICLE 6. TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

- 6.1. Le transfert de propriété des Produits du Fournisseur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier.
- 6.2. En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits du Fournisseur sera réalisé dès livraison et réception desdits Produits par le Client.
- 6.3. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ARTICLE 7. GARANTIE

- 7.1. La durée de garantie varie généralement entre 12 et 120 mois selon les Produits et sera indiquée au cas par cas au Client. Pendant toute sa durée, la garantie couvrira tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits et les rendant impropres à l'utilisation.
- 7.2. Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement du prix des Produits affectés d'un vice.
- 7.3. Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.
- 7.4. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de cinq (5) jours à compter de leur découverte.
- 7.5. Le Fournisseur remplacera ou fera réparer les Produits sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre, les frais de transport (retour et renvoi) restant à la charge du Client.
- 7.6. Le remplacement des Produits défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

ARTICLE 8. FORCE MAJEURE

- 8.1. Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable du retard, de l'inexécution ou de tout autre manquement à ses obligations prévues aux CGV, dès lors que cette défaillance résultera d'un cas de force majeure. Est considéré comme un cas de force majeure tout événement irrésistible, imprévisible et extérieur au sens de l'article 1148 du Code Civil.
- 8.2. La Partie invoquant un cas de force majeure devra en informer immédiatement, dès sa survenance, l'autre Partie par tout moyen disponible et décrira les circonstances qui sont à l'origine du cas de force majeure.
- 8.3. En cas de force majeure, les Parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes mesures raisonnables en vue de poursuivre l'exécution de leur relation.

ARTICLE 9. ASSURANCES

- 9.1. Le Client devra souscrire et maintenir, à ses frais, les polices d'assurances nécessaires couvrant les risques et responsabilités encourus du fait de sa relation avec le Fournisseur et compte tenu de son environnement. En cas de défaillance dans l'accomplissement de cette formalité, le Client supportera toutes les conséquences financières de ce manquement.
- 9.2. Sur simple demande du Fournisseur, le Client lui adressera les attestations d'assurance responsabilité civile générale et professionnelle, émanant d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, datées de moins de six (6) mois indiquant les garanties accordées, leur montant, leur franchise. Le Client prendra les mesures nécessaires pour couvrir tous les risques inhérents à son activité commerciale.

ARTICLE 10. DIVERS

- 10.1. Le fait pour une Partie de ne pas invoquer le bénéfice d'une clause des CGV n'emporte pas renonciation par elle au bénéfice de cette clause.
- 10.2. Si une ou plusieurs dispositions des CGV s'avérait(en)t nulle(s) au regard d'une loi ou d'un décret applicable ou d'une décision judiciaire définitive, les autres stipulations demeureront en vigueur et continueront à produire tous leurs effets.

ARTICLE 11. LITIGES

Tout litige auquel le Contrat pourrait donner lieu sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

ARTICLE 12. DROIT APPLICABLE

De convention expresse entre les Parties, les présentes CGV ainsi que leur relation commerciale sont soumises au droit français.

Comparatif - Détail Chapitre/article

MONTB - MONTBONNOT ST MARTIN / COM - BUDGET COMMUNAL M14 / 2023

Critères de fédération : DESTINATIONS : MDPE

Chapitre ou Compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	137 919,00 €	28 980,18 €	21,01%	108 938,82 €	78,99%
011 - Charges à caractère général	125 841,00 €	25 654,78 €	20,39%	100 186,22 €	79,61%
60611 - Eau et assainissement	4 500,00 €	0,00 €	0,00%	4 500,00 €	100,00%
60612 - Énergie - Électricité	22 000,00 €	1 988,25 €	9,04%	20 011,75 €	90,96%
60623 - Alimentation	28 000,00 €	5 745,40 €	20,52%	22 254,60 €	79,48%
60628 - Autres fournitures non stockées	500,00 €	100,67 €	20,13%	399,33 €	79,87%
60631 - Fournitures d'entretien	8 750,00 €	1 764,54 €	20,17%	6 985,46 €	79,83%
60632 - Fournitures de petit équipement	8 500,00 €	5 181,41 €	60,96%	3 318,59 €	39,04%
60636 - Vêtements de travail	1 000,00 €	208,56 €	20,86%	791,44 €	79,14%
6064 - Fournitures administratives	700,00 €	252,71 €	36,10%	447,29 €	63,90%
611 - Contrats prestations services	1 300,00 €	649,00 €	49,92%	651,00 €	50,08%
6122 - Crédit-bail mobilier	0,00 €	183,53 €	0,00%	-183,53 €	0,00%
61521 - Terrains	8 000,00 €	1 095,00 €	13,69%	6 905,00 €	86,31%
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	8 000,00 €	900,60 €	11,26%	7 099,40 €	88,74%
61558 - Autres biens mobiliers	4 000,00 €	334,22 €	8,36%	3 665,78 €	91,64%
6156 - Maintenance	10 000,00 €	1 246,48 €	12,46%	8 753,52 €	87,54%
6161 - Assurance multirisques	1 301,00 €	1 301,00 €	100,00%	0,00 €	0,00%
6184 - Versements à des organismes de formation	6 000,00 €	4 205,00 €	70,08%	1 795,00 €	29,92%
6237 - Publications	2 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 000,00 €	100,00%
6248 - Divers	1 000,00 €	0,00 €	0,00%	1 000,00 €	100,00%
6262 - Frais de télécommunications	580,00 €	173,82 €	29,97%	406,18 €	70,03%
627 - Services bancaires et assimilés	500,00 €	0,00 €	0,00%	500,00 €	100,00%
6281 - Concours divers (cotisations...)	210,00 €	160,00 €	76,19%	50,00 €	23,81%
6283 - Frais de nettoyage des locaux	9 000,00 €	164,59 €	1,83%	8 835,41 €	98,17%

Chapitre ou Compte	Budgetisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 078,00 €	3 212,00 €	26,59%	8 866,00 €	73,41%
6218 - Autre personnel extérieur	10 638,00 €	0,00 €	0,00%	10 638,00 €	100,00%
64111 - Rémunération principale	0,00 €	336,67 €	0,00%	-336,67 €	0,00%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	695,00 €	2 355,87 €	338,97%	-1 660,87 €	-238,97%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	745,00 €	519,46 €	69,73%	225,54 €	30,27%
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	113,40 €	0,00%	-113,40 €	0,00%
6745 - Subventions aux personnes de droit privé	0,00 €	113,40 €	0,00%	-113,40 €	0,00%
Fonctionnement - Recette	619 751,00 €	20 431,89 €	3,30%	599 319,11 €	96,70%
013 - Atténuations de charges	5 000,00 €	18 571,50 €	371,43%	-13 571,50 €	-271,43%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00 €	18 571,50 €	371,43%	-13 571,50 €	-271,43%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	206 864,53 €	0,00 €	0,00%	206 864,53 €	100,00%
70388 - Autres redevances et recettes diverses	16 000,00 €	0,00 €	0,00%	16 000,00 €	100,00%
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	190 864,53 €	0,00 €	0,00%	190 864,53 €	100,00%
74 - Dotations, subventions et participations	407 886,47 €	0,00 €	0,00%	407 886,47 €	100,00%
7478 - Autres organismes	407 886,47 €	0,00 €	0,00%	407 886,47 €	100,00%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	1 860,39 €	0,00%	-1 860,39 €	0,00%
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	1 860,39 €	0,00%	-1 860,39 €	0,00%
Investissement - Dépense	38 986,67 €	34 867,02 €	89,43%	4 119,65 €	10,57%
21 - Immobilisations corporelles	38 986,67 €	34 867,02 €	89,43%	4 119,65 €	10,57%
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	38 000,00 €	30 138,90 €	79,31%	7 861,10 €	20,69%
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	186,67 €	0,00 €	0,00%	186,67 €	100,00%
2184 - Mobilier	800,00 €	4 728,12 €	591,02%	-3 928,12 €	-491,02%

Banque de France
1, Rue la Vrillière
75001 PARIS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
LE TOUVET
AV DE MONTFILLON
38660 LE TOUVET

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) 053

RIB : 30001 00419 E38300000000 67
IBAN : FR76 3000 1004 19E3 8300 0000 067
BIC : BDFEFRPPCCT